



Les **ampoules économiques**  
usagées se recyclent.

**SLRS**



Fondation Suisse pour le recyclage des  
sources lumineuses et luminaires SLRS



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

**Office fédéral de la santé publique OFSP**  
**Office fédéral de l'environnement OFEV**  
**Office fédéral de l'énergie OFEN**

**Les ampoules économiques usagées doivent être rapportées dans un centre de collecte ou un point de vente pour leur recyclage. Le retour est gratuit.**

## **Marche à suivre si une ampoule économique se casse :**



- 1.** Aérer la pièce avant, pendant et après le nettoyage.
- 2.** Ramasser les débris de verre et la poussière à l'aide de papier ménage. Pour les tapis, utiliser du ruban adhésif. Attention au danger de coupures ! Ne pas utiliser l'aspirateur ou le balai.
- 3.** Emballer les débris et le matériel de nettoyage dans un sachet plastique, le fermer par un nœud et le jeter avec les déchets ménagers.

### **Impressum**

© Office fédéral de la santé publique (OFSP), Office fédéral de l'environnement (OFEV), Office fédéral de l'énergie (OFEN), Fondation Suisse pour le recyclage des sources lumineuses et luminaires (SLRS)  
Editeur : Office fédéral de la santé publique  
Date de publication : octobre 2013

Diffusion : OFCL, Diffusion publications, CH-3003 Berne, [www.publicationsfederales.admin.ch](http://www.publicationsfederales.admin.ch)

Numéro de commande : 311.654.f

Numéro de publication OFSP :  
VS 10.13 3'000d 1'000f 500i 40EXT1312

Renseignements : [www.ofsp.admin.ch](http://www.ofsp.admin.ch), [www.ofev.admin.ch](http://www.ofev.admin.ch),  
[www.ofen.admin.ch](http://www.ofen.admin.ch), [www.slrs.ch](http://www.slrs.ch)

Publication également disponible en allemand et en italien.  
Imprimé sur papier blanchi sans chlore